

COUR D'APPEL FÉDÉRALE

Dans l'affaire d'un appel d'une décision
rendue le 23 juin 1989 par la section de
première instance de la Cour fédérale du
Canada dans le dossier T-769-89.

ENTRE:

SYLVAIN BORDELEAU,
Demandeur (INTIMÉ)

ET:

SA MAJESTÉ LA REINE,
Défenderesse (APPELANTE)

AVIS D'APPEL D'UN JUGEMENT DE LA
SECTION DE PREMIÈRE INSTANCE

SACHEZ que l'appelante interjette appel du jugement de
la section de première instance de la Cour fédérale du Canada
rendue le 23 juin 1989 dans le dossier T-769-89 et qui ac-
cueillait la requête du demandeur et cassait l'ordonnance du
protonotaire-chef.

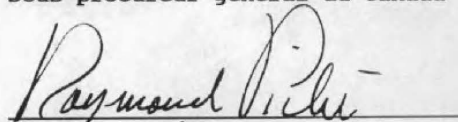
L'appelante propose que cet appel soit entendu à
Montréal dans la province de Québec.

L'adresse de l'appelante et de ses procureurs est la
suivante:

JOHN C. TAIT, c.r.
Sous-procureur général du Canada
Ministère fédéral de la Justice
a/s de Me RAYMOND PICHE
Complexe Guy-Favreau
200 ouest, boul. René-Lévesque
Tour est, 9e étage
Montréal (Québec)
H2Z 1X4

Fait à Montréal, ce 30e jour de
juin 1989

JOHN C. TAIT, c.r.
Sous-procureur général du Canada


RAYMOND PICHE
Procureur de l'appelante

001675

- 2 -

À : L'Administrateur
Cour fédérale du Canada
Palais de Justice
11e étage
1 est, rue Notre-Dame
Montréal (Québec)
H2Y 1B6

À : Me Norbert Losier
Avocat
19, rue Le Royer
Suite 300
Montréal (Québec)
H2Y 1W4
Procureur du demandeur (INTIMÉ)

001676

AGC-1903_0002

COUR D'APPEL FÉDÉRALE

Dans l'affaire d'un appel d'une décision
rendue le 23 juin 1989 par la section de
première instance de la Cour fédérale du
Canada dans le dossier T-769-89.

ENTRE:

SYLVAIN BORDELEAU,

Demandeur (INTIMÉ)

ET:

SA MAJESTÉ LA REINE,

Défenderesse (APPELANTE)

AVIS D'APPEL D'UN JUGEMENT DE LA
SECTION DE PREMIÈRE INSTANCE

COPIE POUR DOSSIER

Me RAYMOND PICHÉ
Ministère fédéral de la Justice
Complexe Guy-Favreau
200 ouest, boul. René-Lévesque
Tour est, 9e étage
Montréal (Québec)
H2Z 1X4

Tél.: 283-4911
N/dossier: 84,669-10

001677